

# Le merle blanc

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 16

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186392>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'Ex fut entièrement détruit par le même fléau, à l'exception de la cure, d'une tour et de trois maisons. Partie des halles, la flamme s'étendit comme un flot sur les toits couverts de tavillons, pénétra dans les rues étroites, gagna les buissons qui tapissaient le rocher, puis les grands arbres qui le couronnaient, et finit par s'attaquer au temple et à sa flèche, à une hauteur inaccessible à tous les secours. Charpentes, galeries, sentences sacrées écrites sur les murs, tout fut dévoré. Une seule inscription resta lisible : « Crains Dieu et garde ses commandements, car c'est le tout de l'homme. » Cinquante-deux familles erraient au matin sur les prés voisins sans avoir rien pu soustraire à la rapidité de l'incendie. De Neuchâtel, de Nyon et d'autres lieux très éloignés on avait vu l'immense lueur. Les bergers des Alpes contemplant des hauteurs cette scène croyaient qu'un gouffre de feu s'était ouvert au fond de la vallée.

Construite en pierres et couverte de tuiles, la cure fut épargnée, grâce aux pompes qui l'arroisaient chaque fois que les flammes échevelées venaient la menacer. Cette cure, habitée par le pasteur Bridel, devint l'asile d'un grand nombre de malheureux et le dépôt des provisions de bouche que l'on apportait de toutes parts. De la Gruyère, de Vevey, de Lausanne, du Valais même, arrivèrent des chars de vêtements et de comestibles. Le pasteur, à la tête d'un comité, se fit le distributeur de ces secours.

Un bien touchant spectacle eut lieu le dimanche qui suivit la catastrophe. Le service divin fut célébré sur la place publique au milieu des ruines encore fumantes. Six cents pâtres s'assirent sous la voûte du ciel, au pied d'une colline, pour écouter les consolations de leur dévoué pasteur.

Quelques jours plus tard, M. Bridel fut chargé par le gouvernement helvétique de travailler au rétablissement du bourg incendié. D'un autre côté, ses paroissiens l'engagèrent vivement à entreprendre un voyage en Suisse, pour solliciter des secours, et il se décida à partir après leur avoir fait promettre qu'ils reconstruiraient leurs maisons en pierres et qu'ils les couvriraient de tuiles.

Mais, hélas ! le moment était peu favorable à cette charitable mission ; la Suisse était envahie par les armées étrangères, déchirée par les factions et écrasée de contributions. Malgré cela, il n'en recueillit pas moins à Lausanne, à Bâle, à Berne, à Zurich et ailleurs des dons abondants.

C'est vers Château-d'Ex que j'ai dirigé cette année, en compagnie d'un excellent ami, ma course d'automne. J'ai eu le plaisir d'y passer quelques heures avec le vénérable pasteur dont je viens de te parler et dont j'avais déjà fait la connaissance à Vevey. Après nous avoir raconté ces navrants détails, il nous remercia avec effusion et les larmes dans les yeux pour tous les secours que Vevey avait apportés à ses pauvres paroissiens. Il nous fit ensuite l'histoire de cette contrée romantique possédée jadis par les comtes de Gruyère, qui y

avaient formé des domaines au X<sup>e</sup> siècle, en faisant défricher les terres qu'ils cédèrent à des colons moyennant redevances. Cette peuplade de bergers y vécut parfaitement heureuse sous leur domination jusque vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, où Michel, le dernier comte de Gruyère, fut dans l'obligation d'abandonner cette seigneurie à l'Etat de Berne, son créancier, qui en forma le bailliage de Rougemont. Ils regrettèrent vivement la domination douce et toute pastorale de la maison de Gruyère, mais, se soumettant loyalement au nouvel ordre de choses, ils vouèrent ensuite à Berne une entière fidélité.

Quand la Révolution vint bouleverser l'Helvétie, le Pays-d'Enhaut, et Château-d'Ex en particulier, ne désiraient aucun changement, très satisfaits qu'ils étaient du gouvernement de LL. EE., auquel ils s'empressèrent de renouveler leur serment de fidélité. Comme les autres peuplades des Alpes, ils résistèrent énergiquement aux sollicitations des novateurs qui usèrent de tous les moyens pour les rallier à leurs opinions. On les menaça même de brûler leurs habitations. Enfin Berne fut pris le 5 mars ; mais ces braves montagnards ne mirent bas les armes que plusieurs jours après.

(A suivre.)

#### Le merle blanc.

Lorsqu'il s'agit d'une chose impossible, d'un objet introuvable, on a coutume de se servir de cette expression : *Autant vaudrait chercher le merle blanc.* — *Si tu devines, je te donne un merle blanc,* etc., etc.

Eh ! bien, un petit procès, jugé récemment à Paris, est venu tout-à-coup nous prouver que le merle blanc n'est pas un oiseau fantastique, figurant seulement dans les légendes ; il est réel et même assez commun.

Un monsieur Crémieux a déposé les faits suivants devant le commissaire de police. M. le substitut Duval en donne lecture au tribunal :

« Dans le courant d'août dernier, j'ai reçu par le chemin de fer de l'Ouest, un merle blanc qui m'était expédié, avec sa cage, de Roscoff en Bretagne, par M<sup>me</sup> la princesse Galitzin. Sylvain Pion, mon garçon de recette, chargé de donner des soins à l'oiseau en question, l'a laissé s'enfuir le même jour. Après de nombreuses recherches, après s'être adressé à toutes les maisons voisines, on finit par le découvrir chez Lourdais, concierge, rue de Larochefoucauld. Cet homme avait pris le merle blanc dans le jardin de son maître ; mais, pour le rendre, Lourdais réclamait une somme de 100 francs. »

Après divers détails exposés par les parties, sur lesquels nous passons, l'accusé s'est exprimé en ces termes :

« J'ai trouvé l'oiseau dans le jardin de l'hôtel de mon maître. Je n'avais pas à m'inquiéter de la provenance de ce merle qui était en liberté comme beaucoup d'autres ; je me crois fondé encore à le

considérer comme ma propriété légitime, car rien ne me prouve qu'il soit le merle revendiqué par M. Crémieux.

Ce raisonnement a prévalu auprès du tribunal, et le concierge a été acquitté.

Maudit, dans son *Histoire des oiseaux*, n'hésite pas à représenter comme très mal fondée l'opinion d'après laquelle rien ne serait si rare que de trouver des merles blancs. Toussenel, dont le nom, en pareille matière, fait autorité, assimile les merles blancs aux *albinos* de l'espèce humaine.

Maintenant que le printemps nous envoie ses tièdes bouffées, parfumées déjà par les innombrables fleurettes qui émaillent les prés ; maintenant que les promeneurs vont à l'envi respirer le grand air dans la campagne et jouir des belles journées d'avril, la jolie légende qu'on va lire, due à la plume d'Alphonse Karr, est toute de saison.

#### Vergiss Mein Nicht.

Tout le monde connaît ces petites fleurs aux pétales d'un bleu de ciel pâle, au feuillage d'un vert sombre, qui croissent sur le bord des étangs et des fleuves, et, le pied dans l'eau, suivent le mouvement des petites lames que le moindre vent pousse à la dérive. — Les botanistes les appellent *Myosotis*.

Voici pourquoi on les a appelées *Vergiss mein nicht*, c'est-à-dire *ne m'oubliez pas*.

Il y a un tombeau à Mayence. Comme le nom qu'on y a gravé a été effacé, le tombeau est à la disposition du premier venu d'entre les morts ; mais l'opinion générale le laisse à un ménestrel allemand, musicien et poète, dont on n'a pas même conservé le nom de famille.

Il s'appelait *Henreich* ; et comme ses vers, dont nous ne croyons pas qu'il soit rien resté, étaient tous à la louange des femmes, et surtout à celle de Marie, on l'appelait *Henreich Frauenlob*, c'est-à-dire le poète des femmes.

Quand il était parti pauvre pour courir l'Allemagne et chercher fortune au moyen de ses romances et de son talent, *Henreich* avait laissé à Mayence une jeune fille qui, attendant son retour, s'éveillait pâle dans les nuits d'orage et priait pour lui.

Après trois ans, il revint riche et renommé. Longtemps avant son retour, Marie avait entendu le nom d'*Henreich* mêlé à la louange et à l'admiration, et, par une noble confiance, elle savait que ni la louange, ni l'admiration, n'avaient donné à son amant autant de bonheur et d'orgueil que lui en donnerait le premier regard de la jeune fille qui l'attendait depuis si longtemps.

Quand *Henreich* vit de loin la fumée des maisons de Mayence, il s'arrêta oppressé, s'assit sur un tertre d'herbe verte, et fit entendre un chant simple et mélancolique comme le bonheur.

Le lendemain, vers le coucher du soleil, les cloches tintèrent pour annoncer le mariage d'*Henreich* et de Marie à la première aurore.

A ce moment, tous deux se promenaient seuls dans l'allée qui s'étend le long du Rhin.

Ils s'assirent l'un près de l'autre sur un tapis de mousse, et passèrent de longs et fugitifs instants à se regarder sans rien dire : tout ce qui remplissait leurs âmes était intraduisible par des paroles.

La teinte de pourpre que le soleil avait laissée à l'horizon était devenue d'un jaune pâle, et l'ombre s'avancait sur le ciel du levant au couchant. Tous deux comprirent qu'il fallait se quitter ; Marie voulut fixer le souvenir de cette belle soirée, et montra de la main, à *Henreich*, de petites fleurs bleues sur le bord du fleuve.

*Henreich* la comprit et cueillit ces fleurs ; mais son pied glissa, il disparut sous l'eau : deux fois l'eau s'agita, et il reparut, se débattant, écumant, les yeux hors de la tête ; mais deux fois le fleuve ressaisit sa proie.

Il voulut crier, l'eau le suffoquait. A la seconde fois qu'il avait reparu, tournant un dernier regard vers la rive où était Marie, et sortant un bras, il lui jeta les petites fleurs bleues qu'une contraction nerveuse retenait dans sa main, mais ce mouvement le fit enfoncer.

Il disparut, l'eau reprit son cours, et le fleuve resta uni comme une glace.

Ainsi mourut *Henreich Frauenlob*. Pour Marie, elle mourut fille dans une communauté religieuse. On a traduit l'éloquent adieu d'*Henreich*, et on a appelé la petite fleur bleue : *Vergiss mein nicht*, c'est-à-dire *ne m'oubliez pas*.

#### Un ange dans un jeu de quilles.

3

(Suite).

Georges était avocat, mais avocat sans causes. Pressé par le besoin, il se chargeait, quand il en trouvait l'occasion, de quelques affaires interlopes, dont le produit était loin de suffire à ses dépenses, quoiqu'il s'arrangeât de façon à tirer d'assez forts honoraires du client. Il ne lui restait plus rien de la dot de sa femme, et il avait bien soin de le lui cacher. La misère frappait à sa porte. Mme de Courcelles, qui l'avait vue venir, s'était reproché, mais trop tard, d'avoir tout sacrifié pour un fils dont il ne lui était plus possible de se dissimuler les défauts, et de n'avoir pas reculé devant la perspective d'une ruine prochaine, menaçant du même coup son mari, sa fille et elle-même. Cette affreuse pensée l'affaiblit de jour en jour, et la pauvre femme mourut de consommation, malgré tous les soins dont l'entourait sa fille, devenue son bon ange jusqu'au seuil de la tombe.

Cette mort que Georges pleura à peine, lui avait fourni l'occasion de revenir à la charge près de son père ; il avait osé réclamer sa part de succession maternelle, mais on n'avait pas eu de peine à lui démontrer que tout était dévoré par anticipation.

Une lettre sévère que l'auteur de ses jours s'était enfin décidé à lui adresser dans l'exès de sa douleur, loin de faire sentir ses torts à ce fils dénaturé, n'avait servi qu'à l'exaspérer davantage. Il en vint à maudire sa sœur qui, pendant ce temps-là, s'efforçait de l'excuser. Sans oser prononcer ces odieuses paroles, il accusait tacitement son père de ménager ses ressources pour un enfant dont il aurait fort bien pu se passer. Je le disais dès le premier jour, répétait-il entre ses dents, cette malencontreuse sœur n'est arrivée comme un chien dans un jeu de quilles.

Ne sachant plus à qui s'en prendre, ni où donner de la tête, il avait été jusqu'à reprocher à sa femme de manquer d'économie. Il l'avait brouillée avec ses sœurs, son père et sa mère. N'ayant rien à attendre de ce côté, de peur qu'on ne vit de